

Jeu Baptême 205 T16 de compétition

ARTICLE I - ASSOCIATION ORGANISATRICE :

L'association, L'Aventure Peugeot Citroën DS, de loi 1901, est déclarée inscrite au SIREN sous le n° 389 761 578, dont le siège social est à Carrefour de l'Europe 25600 Sochaux, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège, organise du 13 septembre 2024 10h00 au 21 septembre 2024 12h00 sur internet un jeu dénommé : « Gagnez un baptême en 205 T16 dans le cadre de l'anniversaire de la 205 GTI. »

Ce jeu est accessible à l'adresse Internet : <https://infomaniak.events/shop/3tKCHqsTRp/>
Le présent règlement définit les règles juridiques applicables pour ce jeu.

ARTICLE II – PARTICIPATION :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique ou morale résidant en France métropolitaine, ou à l'étranger. La participation est strictement nominative. L'utilisation de systèmes de participation automatique est interdite et entraînera la nullité de la participation. Ne peuvent participer au jeu les membres du comité directeur ainsi que les salariés de l'association et leurs familles.

La participation au jeu de l'association organisatrice s'effectue uniquement par voie électronique, sur le site internet INFOMANIAK. Pour participer les candidats devront se connecter sur ce site.

Les participants peuvent faire l'acquisition d'un ou plusieurs tickets de loterie d'une valeur unitaire de 10 euros. Les candidats ayant procédé à l'achat d'un ou plusieurs tickets se verront ouvrir leur participation à Ce jeu :

Les candidats devront suivre la manœuvre indiquée sur le site pour valider leur participation en renseignant les informations demandées, soit :

Nom,

Prénom,

Raison sociale de l'entreprise (si personne morale)

Date de naissance,

Adresse mail,

Téléphone portable,

Adresse postale,

Code postal,

Ville

Les candidats certifient que les données saisies dans le formulaire d'inscription sont exactes. Toute déclaration erronée, mensongère ou frauduleuse ou envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considéré comme nulle. Les joueurs sont informés que les données fournies dans le formulaire d'inscription sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à l'attribution des lots. Les joueurs sont par conséquent invités à s'assurer de la validité de ces informations. La participation à la présente loterie est irrévocable. Le participant qui manifeste sa volonté de se désister, quel que soit le motif, ne sera pas remboursé. Le ou les tickets achetés et autres frais engagés dans le cadre de la participation à ce jeu (frais de connexion à internet, frais bancaires, etc...) ne sont pas remboursables.

ARTICLE III : DOTATIONS

Sont mis en jeu dans la présente Opération :

Lot n°1 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 14h30 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°2 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 14h36 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°3 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 14h42 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°4 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 14h48 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°5 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 14h54 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°6 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h00 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°7 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h06 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°8 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h12 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°9 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h18 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°10 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h24 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°11 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h30 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°12 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h36 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°13 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h42 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°14 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h48 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

Lot n°15 : Baptême en PEUGEOT 205 T16 à 15h54 le samedi 21 septembre 2024 sur un parcours installé sur le parking du Musée de L'Aventure Peugeot à Sochaux. Il comprend l'installation dans le véhicule en tant que passager, la sécurisation, deux tours du parcours pour une distance totale de 1040 mètres, l'aide à la sortie du véhicule. Valeur 80.00 euros

ARTICLE IV : TIRAGE AU SORT ET RESULTATS

Le tirage au sort des gagnants sera effectué sous le contrôle de Maître Sandra BALEN-PILLE, Commissaire de Justice associée de la SAS SYSLAW, 31 rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES.

Le 21 septembre 12h00, la date de clôture de Ce jeu, la liste des participants sera compilée et conservée par le commissaire de justice instrumentaire pour garantir son inviolabilité.

Le tirage au sort des gagnants sera réalisé le 21 septembre 2024 à 13h30 à l'Aventure Peugeot, Carrefour de l'Europe, 25600 Sochaux sous le contrôle d'un commissaire de justice.

Le nom du gagnant sera disponible à l'adresse : Page Facebook de L'Aventure Peugeot. Chaque gagnant sera contacté sur le n° de téléphone portable indiqué lors de l'inscription. Une liste sera imprimée et affichée à droite de la porte d'entrée du Musée.

Le tirage au sort des gagnants se déroulera par ordre croissant du 1er lot au 15ème lot. Le lot, suivant l'ordre de tirage précité, est attribué au premier bulletin tiré au sort non frappé de nullité. Les gagnants autorisent l'association organisatrice à publier leur nom sur internet ou sur tout autre support qu'elle jugera utile. Les noms des gagnants pourront être affichés sur le site de L'Aventure Peugeot Citroën DS après le tirage au sort.

ARTICLE V : INFORMATION ET REMISE DES LOTS

Les gagnants seront contactés entre 13h30 et 14h10 par téléphone au numéro qu'ils ont auront indiqué lors de leurs inscriptions. Toute information d'identité ou d'adresse fausse entraîneront la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations. Sans réponse de leur part, le lot sera perdu et considéré comme abandonné par le gagnant.

Les données de l'opération contenues dans les systèmes d'information de l'association L'Aventure Peugeot Citroën DS et/ou de leurs prestataires feront foi pour la détermination du gagnant.

Tout lot non réclamé après le 21 septembre 2024 à 14h10 sera annulé sans que les gagnants ne puissent obtenir une quelconque indemnité. Le lot ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Les lots sont non cessibles.

Afin de pouvoir bénéficier de son lot, le gagnant devra justifier d'une taille minimum d'1m35 et ainsi que de pouvoir boucler les harnais de sécurité pour des raisons évidentes de sécurité lors de l'installation dans le véhicule. Si d'aventure un gagnant ne répond pas à l'un de ces critères, il devra désigner un tiers afin de bénéficier

de son lot. Aucun remboursement ou dédommagement ne sera admis si le gagnant n'est pas en mesure de désigner un tiers bénéficiaire répondant aux critères précédemment évoqués. Les gagnants devront se faire connaître 5 minutes avant la remise de leur lot sur le fond du parking du Musée de L'Aventure Peugeot près de l'entrée Brasserie auprès du personnel de L'Aventure Peugeot chargé des baptêmes en Peugeot 205 T16 avec leur pièce d'identité.

En cas de problème technique sur le véhicule Peugeot 205 T16, problème de sécurité ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté, l'association L'Aventure Peugeot Citroën DS se réserve le droit de remplacer le lot gagné par des lots de nature et de valeur équivalente, soit un bon d'achat de 80 euros valable dans la Boutique du Musée de L'Aventure Peugeot – Carrefour de L'Europe – 25600 Sochaux jusqu'au 31 décembre 2024.

ARTICLE VI : DROITS D'UTILISATION

En contrepartie du bénéfice de la dotation, le gagnant autorise le Prestataire et l'Annoncesur à utiliser ses nom, prénom et photo éventuelle ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site de l'Annoncesur et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et de rémunération autres que le lot gagné.

ARTICLE VII : POLITIQUE D'UTILISATION DES COOKIES

Lors de votre navigation sur ce site, des cookies sont déposés sur votre ordinateur, votre mobile ou votre tablette (ci-après désigné sous le terme « appareil »). Vous pourrez, dans les paragraphes ci-dessous, mieux comprendre le fonctionnement des cookies et la manière de les paramétrer.

Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un cookie est une petite quantité de données sous forme de fichier texte, qui comprend souvent un identifiant unique. Au travers de votre navigateur web, le cookie est envoyé par le site web consulté à votre appareil pour être ensuite stocké sur votre disque dur. Chaque site web peut envoyer son propre cookie si les préférences de votre navigateur le permettent, mais (pour protéger votre vie privée) un site internet peut uniquement relire et réécrire sur les cookies qui lui appartiennent.

Vous avez la possibilité de définir au travers de votre navigateur des règles pour accepter tous les cookies, être avisé quand un cookie vous est envoyé, ou enfin définir que vous ne souhaitez pas recevoir de cookies.

Les cookies tiers : Vous remarquerez que lors de vos visites sur notre site, certains cookies ne sont pas liés à Infomaniak. Lorsque vous visitez une page web avec du contenu incorporé à partir d'un site tiers, vous enregistrez des cookies issus de ces contenus web tiers. Nous vous invitons à consulter les sites internet de ces tiers pour plus d'informations à ce sujet. Tout comme pour les cookies « Infomaniak », votre navigateur doit être configuré pour accepter les cookies tiers, sans quoi, certaines fonctionnalités du site pourraient être inopérantes.

Paramétrage des cookies sur votre navigateur Chaque navigateur étant différent, nous vous invitons à prendre connaissance des possibilités de paramétrage des cookies en utilisant l'aide en ligne de votre propre navigateur. Nous vous rappelons que le paramétrage est susceptible de modifier vos possibilités d'accès à nos contenus. Plus d'informations à propos des cookies sont disponibles sur le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à l'adresse : <http://www.cnil.fr/>

ARTICLE VIII : LIMITE DE RESPONSABILITÉ

S'agissant du lot, la responsabilité de l'association L'Aventure Peugeot Citroën DS est strictement limitée à la délivrance du lot effectivement et valablement gagné. D'une manière générale, l'association L'Aventure Peugeot Citroën DS décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient survenir à un gagnant pendant la jouissance du lot. L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction du gagnant concernant son lot ou à l'usage fait par le gagnant de son lot.

Conditions préalables à l'inscription. La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Responsabilité du Prestataire

1) Mauvais fonctionnement, problèmes de connexion, virus, l'association L'Aventure Peugeot Citroën DS ne peut être tenue pour responsable du mauvais fonctionnement du site pour un navigateur donné. L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS ne garantit pas que le site fonctionne sans interruption ou qu'il ne contient pas d'erreur informatique quelconque ni que les défauts constatés seront corrigés. De plus, l'association L'Aventure Peugeot Citroën DS ne garantit pas que son site de jeu, les serveurs qui y donnent accès et/ou les sites tiers avec lesquels il a des liens ne contiennent pas de virus ou d'autres composants susceptibles de causer un dommage aux biens et aux personnes.

L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS exclue toute garantie expresse ou implicite, notamment toute garantie de valeur, de qualité, de correspondance à la description, ou d'adéquation du site à un usage particulier.

2) Données

En aucun cas l'association L'Aventure Peugeot Citroën DS ne saurait être tenue pour responsable d'une perte de données ou d'une détérioration liée à ces données. L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS ne pourrait être tenue responsable si les données relatives à l'inscription d'un participant ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison (comme par exemple un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez l'utilisateur, une défaillance momentanée de notre serveur Internet pour une raison quelconque etc...) ou lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple si le participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription etc...).

3) Préjudice

L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS ne pourrait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature (personnelle, physique, matérielle, financière ou autre) survenu à l'occasion de la participation d'un joueur à son jeu. La participation du joueur vaut acceptation de cette condition. Aucune réclamation ne sera acceptée. L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS se réserve la possibilité de suspendre le jeu s'il estime qu'elle n'est plus en mesure d'assurer la sécurité des informations personnelles des joueurs inscrits.

4) Droit d'exclusion

L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS se réserve la possibilité d'annuler à tout moment et sans préavis la participation de tout joueur qui n'aurait pas respecté le présent règlement.

ARTICLE IX : INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations nominatives concernant les internautes participant au Jeu sont destinées à l'usage de l'Annonneur. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les internautes disposent des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant. Afin d'exercer ces droits auprès de l'Annonneur, il conviendra d'écrire à l'adresse suivante :

L'Aventure Peugeot Citroën DS
Carrefour de L'Europe
25600 Sochaux
musee@laventureassociation.com

ARTICLE X : REGLEMENT

La participation au jeu entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Le présent règlement est déposé à l'étude de commissaire de Justice :

Maître Sandra BALEN-PILLE
SAS SYSLAW

La participation au jeu entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Le présent règlement est déposé à l'étude de commissaire de Justice :

Maître Sandra BALEN-PILLE

SAS SYSLAW

31 rue Bernard Palissy

87000 LIMOGES

Le règlement de l'Opération est adressé seulement par mail à titre gratuit à toute personne en faisant la demande à l'adresse suivante :

L'Aventure Peugeot Citroën DS

Carrefour de L'Europe

25600 Sochaux

musee@laventureassociation.com

ARTICLE XI : ACCEPTATION DU REGLEMENT ET EXCLUSION

L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS peut annuler la ou les participations de tout joueur n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette annulation peut se faire à tout moment et sans préavis. L'association L'Aventure Peugeot Citroën DS s'autorise également le droit de supprimer tout formulaire de participation présentant des erreurs manifestes quant à l'identité du joueur. Cette suppression peut se faire à tout moment et sans préavis.

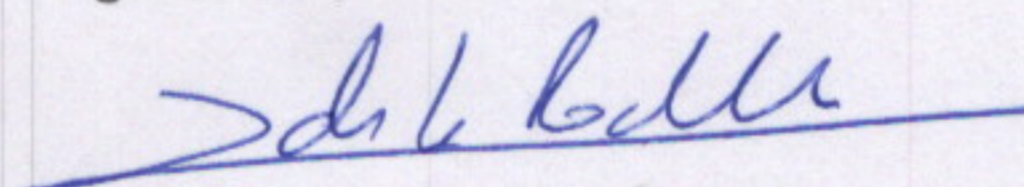
ARTICLE XII : DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. La loi applicable au présent règlement est la loi française. Tout différend né à l'occasion de ce jeu sera soumis au Tribunal compétent.

Date et lieu :

Sochaux
le 16/09/2024

Signature :



Loïc de La Roche,
Directeur Général de L'Aventure Peugeot Citroën DS